



Actualité des projets informatiques du SJCF

Projet de refonte du BOFiP :

Le projet de réécriture de l'application BOFiP-Impôts il vise à :

1. **améliorer le service à l'utilisateur** notamment par une meilleure restitution de l'information et un meilleur respect de son parcours au sein des versions de la doctrine fiscale ;
2. **faciliter et accélérer la mise à jour** de la base documentaire en sécurisant, allégeant et simplifiant les travaux de rédaction (« workflow ») et de publication des BOI ;
3. **garantir la continuité de service** à l'utilisateur et aux agents à l'aide d'un logiciel libre de nouvelle génération.

L'application bofip.impots.gouv.fr contient deux volets : un **module « éditorial »** pour la rédaction et la publication sur internet de la doctrine et un **module « consultation »** pour l'accès par les agents et le public à la doctrine fiscale publiée.

La réalisation du projet, lancée fin 2017, a été conduite selon la **méthode agile** en recourant à l'environnement « Cloud » de la DGFIP, avec une équipe projet dédiée composée du bureau SJCF1B (MOA) et du bureau SI-1D, de prestataires externes puis de l'ESI de Lille pour la MOE.

Plusieurs **groupes d'utilisateurs** réunissant un panel d'agents utilisant l'un ou l'autre des deux modules ont été réunis pour leur présenter l'outil en cours de construction et recueillir leurs besoins, qui ont été pris en compte à chaque fois que cela était possible.

Malgré la crise sanitaire et les difficultés techniques inhérentes à ce type de projet, la mise en production de la version socle de **la nouvelle application est intervenue mi-juillet 2020**. Elle a été suivie de deux versions correctives livrées fin juillet 2020.

Le changement d'application a été accompagné par la mise à disposition des agents et des usagers de **quatre tutoriels** de présentation des évolutions de BOFiP-Impôts et par la **refonte complète du module de formation** des agents au module éditorial. Un nouveau **guide du module éditorial** a également été rédigé pour faciliter l'appropriation du nouvel outil.

Le projet s'est poursuivi fin 2020 avec la mise en production de plusieurs versions complémentaires ; en 2021, les principaux chantiers porteront sur la révision, l'optimisation du code et l'amélioration des fonctionnalités notamment celles relatives au pilotage de la base documentaire. De **nouvelles versions successives** de l'application seront mises en production au fil de l'eau avec l'objectif de répondre au plus près aux besoins des utilisateurs du module édition qui seront à nouveau consultés.

Projet PILAT/ Alpage-CFIR :

Le projet PILAT (Pilotage et Analyse du conTrôle) de refonte du système d'information du contrôle fiscal, poursuit trois objectifs :

- 1- **supprimer les ruptures applicatives** sur l'ensemble de la chaîne du contrôle fiscal ;

- 2- **moderniser et simplifier** le travail de l'**agent** participant à la chaîne du contrôle ;
- 3- **améliorer le pilotage** de la mission et la valorisation de l'activité.

Il s'inscrit dans une démarche d'innovation et de co-construction qui fait appel à de nombreux **groupes utilisateurs** depuis plus de deux ans, dont le dernier du 7 janvier 2021 a porté sur le parcours utilisateur. Les travaux se sont par ailleurs appuyés sur le GT national patrimonial.

Il bénéficie d'un financement ministériel de 1,5 M€ et du Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP) de 13,4 M€ sur 3 ans (2019-2021). Il dispose d'une équipe projet constituée par le bureau métier (SJCF1A), la MOA (Cap Entreprises) et la MOE (SI-1D) renforcée par l'ESI de Caen et une MOE déléguée.

Le périmètre du projet inclut plusieurs applications recouvre plusieurs modules qui seront mises à disposition des utilisateurs, puis enrichies progressivement en 2021 et 2022 :

- le portail d'accueil **PORTAIL CF** ouvert fin 2019 relaie l'actualité du contrôle fiscal et permet d'accéder aux différentes applications (au fur et à mesure de leur mise en service) ;

- **GALAXIE**, qui se substituera à TSE, affiche de manière dynamique les liens et l'environnement du contribuable ; déjà développée, l'application sera ouverte aux utilisateurs après autorisation de la CNIL (cible : 1er semestre 2021) ;

- **VUE 360** offre une vue synthétique des données du contribuable enregistrées dans les systèmes d'informations de la DGFIP ; elle sera accessible dès que le délégué à la protection des données (DPD) du secrétariat général du ministère aura donné son accord (cible : 1^{er} semestre 2021) ;

- **PILOT CF** reprend les fonctionnalités d'**ALPAGE** (Recherche, CSP et CFE), **Rialto-Memo** et **Conséquences financières (CFIR)** et proposera des **outils de pilotage** et de **suivi d'activité** largement repris des fonctionnalités des logiciels d'initiatives actuels ; cette application mettra à disposition des services les listes de proposition de programmation produites par le bureau SJCF1D (cible : mi-2021), puis outil moderne de pilotage du contrôle fiscal externe et dématérialisera le circuit de décision (cible : début 2022). L'ensemble des fonctionnalités seront ensuite déployées, dont des outils pour le pilotage de la recherche et du CSP (cible : fin 2022) .

L'intégration de **CFIR**, qui constitue le socle de la fin des ruptures applicatives avec les applications du recouvrement se déroulera en 3 étapes :

- * expérimentation de l'intégration de CFIR dans Alpage à compter de février 2021 par la DIRCOFI Nord et la DDFIP du 94 (une douzaine de brigades au total) pour les dossiers d'IS et de TVA, avec le développement de la liaison Alpage-Medoc ;

- * généralisation à l'ensemble des services fin 2021- début 2022, avec un élargissement prévu du périmètre à l'IR et le raccordement à Iliad-IS ;

- * intégration à PILOT CF fin 2022 avec prise en compte des autres matières, des impôts locaux et de l'intégration fiscale.

- **ALERTE CF** informe les agents en charge d'une affaire des événements qui surviennent dans les systèmes d'informations de la DGFIP pendant que l'affaire est en cours (cible : dernier trimestre 2021).

- **ALTO 3** va moderniser l'outil ALTO 2 de lecture des fichiers des écritures comptables : première version prévue fin 2021, puis une seconde prévue en 2022 avec remise du FEC sur une plateforme (Passtrans) ;

- **BACO** : base de documentation du contrôle fiscal prévue en 2022/2023.

La modernisation du système d'information du CF bénéficiera d'un **accompagnement renforcé** des utilisateurs : guides utilisateurs, formations (14 inscrites déjà au plan national de formation 2020 et 2021) en cours d'élaboration.